

D

Lucerne, le 24 avril 1951.

C 27⁵¹

Berthoud

Modification à l'installation des voies et de
sécurité.

Etape de construction avril/mai 1951.

Pour permettre d'exécuter les travaux de ripage des voies A 4 et 3 en gare de Berthoud, les voies A 3, 4 et 5 seront utilisées à choix pour les entrées et les sorties des trains. Les anciens parcours sur voie 4 sont utilisés comme parcours commun pour les trois voies. Les aiguilles de ce parcours ne sont pas verrouillées. De ce fait, les dispositions ci-après sont prises:

1.^o Dès lundi, le 30.4.1951, à 6.00 h, les voies A 3, 4 et 5 (entrées et sorties de Wynigen, Lyssach, Kirchberg et Oberburg) ne doivent être franchies entre les aiguilles 3 a/b et 25 qu'à la vitesse maximum de 20 km/h.

Il y a donc lieu de corriger à la main l'horaire de service, livret 9, aux pages 3-46.

2.^o

3.^o La présente C doit être conservée jusqu'à nouvel avis.

Le Directeur d'arrondissement:

Wachs.